

**Réunion thématique**  
**Les poissons exotiques envahissants**

**Orléans, le 4 octobre 2017**



# Compte-rendu

*Avec le soutien de :*

## BILAN

Cette réunion a rassemblé 19 participants. Les échanges autour des présentations ont permis d'identifier des pistes de travail pour un groupe de travail temporaire sur les poissons exotiques envahissants. Celles-ci concernent la mutualisation de connaissances (répartition, programmes de recherche) et la réalisation de documents de communication et d'alerte concernant le bassin Loire-Bretagne.

L'ensemble des présentations et des documents relatifs à ce séminaire sont accessibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : [centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com).

## SOMMAIRE

BILAN.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
SOMMAIRE.....	2
CONTEXTE ET OBJECTIFS .....	3
PRESENTATIONS .....	3
La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.....	3
L'atlas de répartition des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire .....	4
Les poissons exotiques envahissants : enjeux et état des connaissances au niveau national.....	4
Exemple de données piscicoles disponibles sur un territoire pour contribuer à l'évaluation de certains taxons. Cas de la Loire-Atlantique .....	4
Suivi piscicole des marais de Brière : quelques enseignements pour les espèces invasives- .....	5
PISTES DE TRAVAIL SUR LES POISSONS.....	5
ANNEXES .....	7

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le travail réalisé depuis la création du groupe de travail Loire-Bretagne en 2002 a permis de constituer un groupe de travail reposant sur des coordinations territoriales et un réseau d'acteurs en lien avec la thématique des invasions biologiques. C'est d'abord sur les plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques que portaient les travaux du groupe de travail de bassin. Les sollicitations en rapport avec d'autres groupes d'espèces se sont progressivement multipliées, élargissant de fait les sujets des échanges.

De plus, le travail sur l'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne réalisé en 2016 a mis en évidence des difficultés à identifier les espèces de poissons exotiques envahissantes. Si le statut indigène ou exotique des espèces est relativement clair, les données (lorsqu'elles existent) concernant les impacts ne permettent pas toujours de statuer sur leur caractère envahissant.

Les poissons exotiques ont principalement été importés pour la pisciculture ou la pêche de loisir. De nombreuses espèces de poissons ont ainsi été introduites dans les milieux aquatiques français, et certaines montrent une croissance démographique importante. Plusieurs structures recueillent des données sur ce groupe taxonomique, mais il n'existe actuellement aucun consensus sur le caractère invasif des différentes espèces présentes sur le bassin. Il est donc proposé d'organiser une réunion d'échange sur cette thématique afin d'identifier les informations disponibles et les travaux à réaliser pour pouvoir s'accorder sur le statut de ces espèces.

L'organisation d'une réunion avec les acteurs impliqués dans le suivi voire la gestion des poissons avait pour objectif de créer un groupe d'échange thématique sur les poissons exotiques envahissants. Cette première réunion avait pour but de :

- Présenter des éléments de connaissance disponibles pour contribuer aux réflexions sur les poissons exotiques et leur statut ;
- Echanger sur les espèces exotiques potentiellement envahissantes pour lesquelles des études concernant leurs éventuels impacts seraient à mettre en place.



19 personnes ont participé à cette réunion sur les poissons exotiques envahissants

## PRESENTATIONS

### La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – Sylvie VARRAY, chargée de mission Loire à la FCEN

Depuis sa création en 2002, le groupe de travail « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » a favorisé l'échange, l'amélioration des connaissances scientifiques et techniques, le retour d'expériences et la réalisation d'outils partagés sur la gestion des plantes aquatiques. Il est animé depuis 2007 par la FCEN. Une stratégie de gestion et un programme d'actions 2014-2020 pour le bassin Loire-Bretagne ont été validés en 2015 par le groupe de travail et ses partenaires. Sur base de cette stratégie, l'objectif est de coordonner les lignes directrices d'approche de la thématique et les actions pertinentes à

l'échelle du bassin versant, en cohérence avec les dynamiques européenne et nationale. Sa mise en œuvre est réalisée en lien avec les coordinations territoriales, véritables relais entre les échelles bassin et locales. Cette stratégie est la première ayant pour échelle d'application un bassin hydrographique majeur en France et sa mise en œuvre est soutenue dans le cadre du plan Loire grandeur nature 2014-2020.

### **L'atlas de répartition des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – John HOLLIDAY, chargé de mission Loire à la FCEN**

[L'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire](#) est un état des lieux de la connaissance de la répartition de ces espèces sur la période 2002-2014. Il est le fruit d'une méthode et d'un travail collaboratif déterminant le choix des groupes à prendre en compte et des espèces à considérer comme exotiques envahissantes. 73 espèces ont été retenues pour 6 groupes : la flore vasculaire, les oiseaux, les amphibiens-reptiles, les poissons, les mammifères et les écrevisses. Les données proviennent principalement de l'ONCFS, de l'Onema, de l'INPN et de la FCBN. Les données centralisées n'étant pas exhaustives, la représentativité des cartes de répartition est relativisée avec la pression d'échantillonnage et les diverses limites identifiées lors de ce travail. Ces cartes proposent une vision d'ensemble du degré d'envahissement des EEE à l'échelle du bassin de la Loire et permettent de dépasser le niveau des sites et des limites administratives. Les gestionnaires et décideurs pourront ainsi l'intégrer dans leurs stratégies locales.



### **Les poissons exotiques envahissants : enjeux et état des connaissances au niveau national – Nicolas POULET, chargé de mission biodiversité aquatique à l'AFB représentant du groupe de travail IBMA**

Depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, un nombre croissant d'espèces ont été introduites par des sociétés de pêches et des organismes favorisant l'aquaculture. Les poissons sont des animaux exclusivement aquatiques, dont le déplacement naturel est inféodé aux eaux continentales. Leur statut natif ou introduit devrait en théorie être défini par bassin versant. En France, une quarantaine d'espèces de poissons (principalement des *cyprinidae* et des *salmonidae*) ont été introduites pour la pêche de loisir, l'aquaculture et la lutte biologique. Les impacts négatifs des poissons exotiques ne sont pas toujours tranchés. Ils peuvent être dus à d'autres pressions sous-jacentes (obstacles à l'écoulement de l'eau) et présenter également des impacts positifs sur l'économie et/ou l'écologie. Certains scientifiques considèrent cependant qu'il faut appliquer le principe de précaution, car de nombreuses catastrophes écologiques sont dues à des introductions d'espèces, qui représentent souvent un phénomène irréversible, l'éradication étant la plupart du temps trop coûteuse.

### **Exemple de données piscicoles disponibles sur un territoire pour contribuer à l'évaluation de certains taxons. Cas de la Loire-Atlantique – Vincent MOUREN, directeur de la FDP 44**

Cette présentation avait pour objet de présenter les éléments internes à la FDP 44 pouvant contribuer à l'analyse et à l'évaluation des taxons exotiques (poissons et écrevisses). La FDP acquiert des données dans différents contextes (observatoire, études de milieux, participation à des programmes de recherche, vidanges d'étangs, suivis des empoisonnements, etc.), qui sont intégrées dans la base de données SIGMAP. L'ensemble de ces données pourrait être utilisé pour réaliser une évaluation spatiale des espèces exotiques

envahissantes ou à surveiller, malgré des différences de protocoles dans les données rassemblées. Une analyse quantitative serait cependant difficile à envisager, cette approche entraînant de nombreux biais dus à la multiplicité des protocoles de suivi (maillage, fréquence des chroniques, moindre efficacité des techniques usuelles sur certains taxons). La bancarisation requiert des moyens et une rigueur homogène sur l'ensemble des opérations d'études, et doit s'accompagner d'une stratégie d'actions sur les espèces exotiques envahissantes (suivis dynamiques de populations, actions de gestion).

### Suivi piscicole des marais de Brière : quelques enseignements pour les espèces invasives – Jean-Patrice DAMIEN, chargé de mission au PNR Brière et Jean-Marc PAILLISSON, ingénieur à l'Université de Rennes

L'un des concepts répandus pour les invasions biologiques est le « boom and bust » (expansion/récession). Une étude réalisée en Brière cherche à mettre en évidence les mécanismes susceptibles d'engendrer cette dynamique pour le Poisson-chat en Brière et sur le Brivet. Les premières captures de ce poisson exotique dans le bassin du Brivet datent de 1929. Il s'est ensuite très vite répandu et en 1935 pullulait sur l'ensemble des marais de Brière et du Brivet. Au travers des différents aspects étudiés (composition de la communauté de poissons, classes d'âge, qualité des milieux colonisés), la dynamique du « boom and bust » a été partiellement validée pour le Poisson-chat en Brière. Celle-ci peut cependant être due à des mécanismes écologiques qui ne sont pas propres aux invasions biologiques (fluctuations environnementales, pas d'effet significatif de la régulation par la pêche, influence des écrevisses exotiques sur leur prédateur).

## PISTES DE TRAVAIL SUR LES POISSONS

Les échanges qui se sont déroulés lors de la réunion ont mis en évidence un souhait important de partage autour d'une culture bassin sur les poissons exotiques, avec la mutualisation des connaissances et des actions réalisées sur cette thématique dans le bassin Loire-Bretagne. Pour cela, 4 axes ont été identifiés comme cadre de travail pour un groupe thématique temporaire sur les poissons exotiques envahissants :

- ✓ **Mutualiser des connaissances liées à la répartition** : la mise à jour de la carte de bilan des connaissances relatives à la répartition du Goujon asiatique (*Pseudorasbora parva*) en s'appuyant sur les données disponibles dans les fédérations de pêche départementales. Ce travail permettra de se pencher sur les possibilités de mutualisation de ces données à l'échelle bassin et le temps nécessaire à celle-ci. Cette espèce a été retenue pour ce travail car elle est récente sur le bassin et est porteuse d'un pathogène susceptible d'affecter les populations de poissons indigènes.
- ✓ **Réaliser des supports de communication et de sensibilisation** : il existe un besoin d'outils pour informer et sensibiliser les acteurs du monde piscicole.
  - Une plaquette à destination du grand public et/ou des décideurs pour informer des risques liés aux invasions biologiques en général et à l'introduction de poissons exotiques en particulier.
  - La rédaction et la diffusion de fiches d'alertes pourraient également être réalisées afin d'informer les pisciculteurs sur les risques représentés par certaines espèces (exemple de la Gambusie).

- ✓ **Mutualiser les connaissances liées aux programmes de recherche** portant sur les poissons exotiques envahissants: plusieurs programmes de recherche sont en cours sur cette thématique, que ce soit dans le bassin Loire-Bretagne ou dans d'autres bassins. Leurs résultats sont à partager largement avec les acteurs impliqués sur ce volet.
- ✓ **Créer des liens avec les bassins versants voisins** pour favoriser l'alerte concernant l'arrivée de nouvelles espèces exotiques.

Les présentations sont téléchargeables sur le Centre de Ressources Loire nature [centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com).  
La sélection bibliographique est téléchargeable à [ce lien](#).

## INFORMATIONS PRATIQUES

La réunion déroulera dans la grande salle de l'Écopôle de la Région Centre-Val de Loire à Orléans (45), au 3 rue de la Lionne.



**De la gare d'Orléans :** descendre la rue de la République et prendre sur la droite la rue des Fauchets. Continuer tout droit jusqu'à l'Écopôle.

**De la gare des Aubrais :** prendre la ligne de tramway A direction « Hôpital La Source », descendre à l'arrêt République puis prendre la rue des Fauchets et continuer tout droit jusqu'à l'Écopôle.

**Se garer dans le centre-ville d'Orléans :** Plusieurs parkings souterrains sont accessibles dans le centre-ville d'Orléans. Le plus proche de l'Écopôle est le parking Indigo.

Pour toute information complémentaire :

### Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Sylvie VARRAY

[sylvie.varray@reseau-cen.org](mailto:sylvie.varray@reseau-cen.org)

Tél. : 02.38.24.55.05

Agnès Raysséguier

[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)

Tél. : 02.38.24.20.94

Fax : 02.38.24.55.01

Voir aussi les pages liées au groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » sur le site du [Centre de Ressources Loire nature](#).

# ANNEXES



## Réunion thématique Les poissons exotiques envahissants



Le mercredi 4 octobre 2017 à Orléans (45)



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

# ANNEXES

## DEROULEMENT

### Matin

9h30 Accueil des participants

10h00 Ouverture de la réunion

- La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (S. Varray, *Fédération des Conservatoires d'espaces naturels*)
- L'atlas de répartition des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire (S. Varray/J. Holliday, *Fédération des Conservatoires d'espaces naturels*)
- Les poissons exotiques envahissants : enjeux et état des connaissances au niveau national (N. Poulet, *Agence française pour la Biodiversité, GT IBMA*)
- Exemple de données piscicoles disponibles sur un territoire pour contribuer à l'évaluation de certains taxons. Cas de la Loire-Atlantique (B. Gérard/V. Mouren, *Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*)
- Suivi piscicole des marais de Brière : quelques enseignements pour les espèces invasives (J.P. Damien, *PNR de Brière & J.M. Paillisson, Université de Rennes*)

12h30 Déjeuner pris en charge

### Après midi

L'après-midi sera consacré à l'échange et à l'identification de priorités concernant les poissons exotiques envahissants grâce à deux temps :

- Temps 1 : échange autour des enjeux et priorités concernant les poissons exotiques envahissants du bassin Loire-Bretagne :
  - Quels sont les enjeux ?
  - Quels sont les besoins ?
  - Quelles sont les difficultés et les leviers ?
- Temps 2 : identification de pistes de travail sur un ensemble d'espèces de poissons (à partir de la liste identifiée lors du travail sur l'atlas)

16h30 Fin de la réunion

## CONTEXTE ET ENJEUX

Le travail réalisé depuis la création du groupe de travail Loire-Bretagne en 2002 a permis de constituer un groupe de travail reposant sur des coordinations territoriales et un réseau d'acteurs en lien avec la thématique des invasions biologiques. C'est d'abord sur les plantes exotiques envahissantes des milieux aquatiques que portaient les travaux du groupe de travail de bassin. Les sollicitations en rapport avec d'autres groupes d'espèces se sont progressivement multipliées, élargissant de fait les sujets des échanges.

De plus, le travail sur l'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne réalisé en 2016 a mis en évidence des difficultés à identifier les espèces de poissons exotiques envahissantes. Si le statut indigène ou exotique des espèces est relativement clair, les données (lorsqu'elles existent) concernant les impacts ne permettent pas toujours de statuer sur leur caractère envahissant.

Les poissons exotiques ont principalement été importés pour la pisciculture ou la pêche de loisir. De nombreuses espèces de poissons ont ainsi été introduites dans les milieux aquatiques français, et certains montrent une croissance démographique importante. Plusieurs structures recueillent des données sur ce groupe taxonomique, mais il n'existe actuellement aucun consensus sur le caractère invasif des différentes espèces présentes sur le bassin. Il est donc proposé d'organiser une réunion d'échange sur cette thématique afin d'identifier les informations disponibles et les travaux à réaliser pour pouvoir s'accorder sur le statut de ces espèces.

## OBJECTIFS

L'organisation d'une réunion avec les acteurs impliqués dans le suivi voire la gestion des poissons a pour objectif de créer un groupe d'échange thématique sur les poissons exotiques envahissants. Cette première réunion a pour but de :

- Présenter des éléments de connaissance disponibles pour contribuer aux réflexions sur les poissons exotiques et leur statut ;
- Echanger sur les espèces exotiques potentiellement envahissantes pour lesquelles des études concernant leurs éventuels impacts seraient à mettre en place.

# ANNEXES



## Réunion thématique Les poissons exotiques envahissants Orléans, le mercredi 4 octobre 2017

### Participants

NOM	PRENOM	ORGANISME	ADRESSE MAIL
BAILLET	Arnaud	Grand Poitiers	<a href="mailto:arnaud.baillet@grandpoitiers.fr">arnaud.baillet@grandpoitiers.fr</a>
BARBEY	Bruno	Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	<a href="mailto:bruno-fede.peche.indre@wanadoo.fr">bruno-fede.peche.indre@wanadoo.fr</a>
BARTHELD	Yannick	Fédération de Pêche de la Creuse	<a href="mailto:peche23@orange.fr">peche23@orange.fr</a>
BESSE	Timothée	LOGRAMI	<a href="mailto:timothee.besse@logrami.fr">timothee.besse@logrami.fr</a>
BOUIN	Charlotte	ONCFS	<a href="mailto:charlotte.bouin@oncfs.gouv.fr">charlotte.bouin@oncfs.gouv.fr</a>
BOURGEOIS	Tristan	Agence Française pour la Biodiversité (AFB)	<a href="mailto:tristan.bourgeois@afbiodiversite.fr">tristan.bourgeois@afbiodiversite.fr</a>
CHAPLAIS	Samuel	Union des fédérations de pêche du bassin Loire-Bretagne (UFBLB)	<a href="mailto:samuel.chaplais@ufblb.org">samuel.chaplais@ufblb.org</a>
DAMIEN	Jean-Patrice	Parc naturel régional de Brière	<a href="mailto:jp.damien@parc-naturel-briere.fr">jp.damien@parc-naturel-briere.fr</a>
DUROZOI	Bénédicte	AFB-Direction régionale Centre-Val de Loire	<a href="mailto:benedicte.durozoi@afbiodiversite.fr">benedicte.durozoi@afbiodiversite.fr</a>
FAUST	Ségolène	DREAL	<a href="mailto:segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr">segolene.faust@developpement-durable.gouv.fr</a>
GERARD	Barbara	FAPPMA Loire-Atlantique	<a href="mailto:barbara.gerard@federationpeche44.fr">barbara.gerard@federationpeche44.fr</a>
HOLLIDAY	John	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels	<a href="mailto:john.holliday@reseau-cen.org">john.holliday@reseau-cen.org</a>
HUDIN	Stéphanie	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels	<a href="mailto:stephanie.hudin@reseau-cen.org">stephanie.hudin@reseau-cen.org</a>
LE HER	Véronique	DREAL CVL	<a href="mailto:veronique1.joly@developpement-durable.gouv.fr">veronique1.joly@developpement-durable.gouv.fr</a>
MOUREN	Vincent	FAPPMA Loire-Atlantique	<a href="mailto:vincent.mouren@federationpeche44.fr">vincent.mouren@federationpeche44.fr</a>
NICOLAS	Yann	Fédération de Pêche de Maine-et-Loire	<a href="mailto:yann.nicolas@fedepeche49.fr">yann.nicolas@fedepeche49.fr</a>
PARDOUX	Pierre-Henri	Fédération de Pêche de la Creuse	<a href="mailto:peche23@orange.fr">peche23@orange.fr</a>
PAROT	Isabelle	Fédération de Pêche du Loir-et-Cher	<a href="mailto:parot-isabelle@wanadoo.fr">parot-isabelle@wanadoo.fr</a>
POULET	Nicolas	Agence Française pour la Biodiversité (AFB)	<a href="mailto:nicolas.poulet@afbiodiversite.fr">nicolas.poulet@afbiodiversite.fr</a>
RICOU	Grégoire	Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire	<a href="mailto:g.ricou@fedepeche37.fr">g.ricou@fedepeche37.fr</a>
VARRAY	Sylvie	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels	<a href="mailto:sylvie.varray@reseau-cen.org">sylvie.varray@reseau-cen.org</a>

Avec le soutien financier de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional

## Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

### A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 000 sites naturels couvrant 153 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

### A l'échelle du bassin de la Loire

Les 9 Cen concernés gèrent plus de 5 000 hectares de zones humides répartis sur 312 sites. Près de la moitié de ces zones humides sont situées en zone alluviale.



### Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des événements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur [centrederesources-loirenature.com](http://centrederesources-loirenature.com)

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels  
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans  
[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

Sylvie VARRAY  
Chargée de mission Loire  
Tél : 02.38.24.55.05  
[Sylvie.varray@wanadoo.fr](mailto:Sylvie.varray@wanadoo.fr)

Agnès Raysséguier  
Documentaliste  
Tél : 02.38.24.20.94  
[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)